

Enquête publique sur la révision du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglo (SCoT)

Du 6 janvier au 6 février 2020, la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL) organise l'enquête de révision du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT). Cette enquête est l'occasion pour le grand public de prendre connaissance du projet de planification stratégique du territoire et de formuler des observations.

Le SCoT, qu'est-ce que c'est ?

C'est un document cadre d'urbanisme réglementaire pour l'aménagement d'un territoire. Il permet à un territoire, correspondant à un bassin de vie de fixer les grandes orientations à 20 ans, les principes d'organisation de l'espace en matière d'habitat, d'économie, de transport, d'équipement et de service, d'environnement, de développement durable, etc.

Quels territoires sont concernés par le SCoT ?

Le périmètre du SCoT comprend les six communes-membres qui composent le territoire de la CACL : Cayenne, Rémire-Montjoly, Matoury, Macouria, Montsinéry-Tonnegrande et Roura.

L'enquête publique, à quoi ça sert ?

C'est l'ultime phase de concertation permettant au public de s'exprimer sur le projet de révision du SCoT. Elle est ouverte à toutes et tous (résidents du territoire ou non, habitants, visiteurs ou touristes). Elle est organisée par la CACL accompagnée d'un commissaire enquêteur.

En pratique

L'enquête publique se déroulera au siège de la CACL ainsi que dans les mairies des six communes membres de l'agglomération.

Le public pourra prendre connaissance du dossier du SCoT :

- à l'accueil du siège de la CACL, aux dates et horaires d'ouverture habituels,
- à l'accueil du siège des mairies, aux dates et horaires d'ouverture habituels.

Le public pourra consigner ses observations et propositions sur un registre d'enquête publique ouverts à cet effet.

L'ensemble des pièces du dossier d'enquête publique sera également consultable au format numérique sur :

- le site internet de la CACL à l'adresse suivante : <http://www.cacl-guyane.fr/>
- le poste informatique mis à la disposition du public au siège de la CACL et dans les mairies, aux jours et horaires respectifs d'ouverture.

COMMUNIQUE DE PRESSE

12/12/2019

Les observations pourront également être adressées :

- par le registre dématérialisé sécurisé tenu à la disposition du public sur le site internet de la CACL ;
- par courrier électronique, à l'adresse suivante : scot.cacl.guyane@gmail.com en mentionnant dans l'objet du courrier : « EP SCoT CACL » ;
- par écrit pendant la même période au Commissaire enquêteur – Communauté d'Agglomération Centre Littoral de Guyane, Esplanade de la Cité d'Affaire - Quartier Balata, à Matoury ;
- par le biais d'une réunion publique qui se tiendra le jeudi 23 janvier 2020 à partir de 18h30 au siège social de la Communauté d'Agglomération ;
- lors de permanences tenues par le Commissaire Enquêteur indiquées ci-dessous.

Après l'enquête ?

À l'expiration du délai de l'enquête publique, le registre sera clos et signé par le Commissaire Enquêteur qui disposera d'un délai d'un mois pour transmettre à Madame la Présidente de la CACL, le rapport et ses conclusions motivées.

Une copie du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur sera adressée à Monsieur le Préfet de Guyane ainsi qu'à Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Guyane. Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant une durée d'un an, au siège de la CACL et sur le site internet de la CACL <http://www.cacl-guyane.fr/>

CONTACTS PRESSE

Cotis LOUIS

Chargé de mission aménagement

Direction Aménagement et Transport

Communauté d'agglomération du centre littoral (CACL)

Tél: 0594 28 28 28 // GSM : 0694 24 28 57

Mail : cotis.louis@cacl-guyane.fr

Isabelle Patient

Directrice du service Aménagement & Transport

Direction Aménagement et Transport

Communauté d'agglomération du centre littoral (CACL)

Tél : 0594 28 90 47

Mail : isabelle.patient@cacl-guyane.fr

Stévie BARTHELEMY

Chargée de communication

Direction Communication

Communauté d'agglomération du centre littoral (CACL)

Tél : 0594 28 28 28 // GSM : 0694 40 45 04

Mail : stevie.barthelemy@cacl-guyane.fr